



Préfecture Martinique
Contrôle de légalité

**EXTRAIT N°97/2023 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

01 DEC. 2023

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Date de la
convocation :
Le 20 novembre
2023

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

**En début de
séance :**

Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

**En cours de
Séance :**

Présents 24
Procurations 4
Absents 3
Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. SAINT-HONORE Laurent (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDROUM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**SUBVENTION ACCORDÉE AU COLLEGE BELLE ETOILE POUR
L'ORGANISATION DU CROSS DU RESEAU
LE VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2023**

Le Maire expose :

La ville de Saint Joseph souhaite favoriser le sport dans le milieu scolaire, facteur déterminant pour le développement physique, mental et social des élèves. Dans cet optique, la ville veut investir dans la construction et la rénovation d'installations sportives, proposer aux écoles et au collège disposent des d'équipements adéquats pour différentes disciplines sportives et par encourager les initiatives prises par des établissements pour promouvoir l'activité physique.

Chaque année, l'association sportive du collège de Belle Etoile organise le traditionnel cross du réseau qui réunit plus de 1000 élèves de la commune du CM1 à la troisième. Cette année, ce cross se déroulera le vendredi 1^{er} décembre 2023.

Le projet sportif est estimé à 7990,80 euros. Ce montant prévoit les dépenses liées à la sécurité, au transport, à l'animation, à la communication, à l'achat de matériels, de collation, d'eau,... L'association sollicite une aide financière de la municipalité de 3000 euros pour l'organisation de cet évènement.

Les commissions de la culture et des sports réunis respectivement les 09 et 10 novembre derniers ont émis un avis favorable pour accorder 1 000 € à l'association sportive du collège de Belle Etoile pour organiser le cross du réseau 2023.

.....
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association sportive du collège de Belle Etoile pour organiser le cross du réseau 2023.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Le Maire
[Signature]
Yan MONPLAISIR